

Novembre 2019

**Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities**
**Fusion de Allianz Global Investors Fund V - Allianz Global Emerging Markets Equity (le « Compartiment absorbé ») dans Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities (le « Compartiment absorbant »)**

Cher/Chère Actionnaire,

Vous détenez dans votre compte-titres des actions du Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities.

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») a décidé de la fusion du compartiment Allianz Global Emerging Markets Equity, compartiment du fonds irlandais Allianz Global Investors Fund V dans le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities, telle qu'établie dans le tableau ci-dessous :

Nom du Fonds	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	Allianz Global Investors Fund V - Allianz Global Emerging Markets Equity		Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities	
Catégorie de parts/ d'actions	Catégorie d'actions	ISIN / WKN	Catégorie d'actions	ISIN / WKN
	A (EUR)	IE0000597124 / 987298	A (EUR)	LU1992126489 / A2PJ3P
	A (USD)	IE0002488884 / 987529	A (USD)	LU1992126562 / A2PJ3Q
	WT (EUR)	IE00B1CD2P22 / A0MYS5	WT (EUR)	LU1997247033 / A2PK1S
Date de fusion	18 décembre 2019			

À l'attention des investisseurs domiciliés en République fédérale d'Allemagne, la fusion a également été publiée dans l'édition du 5 novembre 2019 du *Börsen-Zeitung*.

**Conséquence pour le Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Emerging Markets Equity Opportunities**

La fusion ne provoque aucun changement économique significatif pour les investisseurs du Compartiment absorbant. Rendez-vous sur <https://regulatory.allianzgi.com> pour obtenir la liste complète des catégories d'actions du Compartiment absorbant actuellement disponibles.

La fusion entraînera une hausse des actifs sous gestion pour le Compartiment absorbant et une utilisation plus efficace des ressources au service de la gestion des investissements. Le profil de risque et les objectifs d'investissement restent inchangés. La fusion ne conduira à aucune modification ou aucun repositionnement du portefeuille d'investissement détenu par le Compartiment absorbant.

Il ne vous sera prélevé aucuns frais supplémentaires en rapport avec cette fusion.

Allianz Global Investors Fund  
6A, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg  
P.O. Box 179  
L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1  
Fax +352 463 463-620  
E-mail [info-lux@allianzgi.com](mailto:info-lux@allianzgi.com)  
[www.allianzglobalinvestors.lu](http://www.allianzglobalinvestors.lu)

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : Senningerberg  
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :  
William Lucken (Président)  
Beatrix Anton-Groenemeyer  
Hanna Duer  
Oliver Drissen  
Gerda Hermann  
Markus Nilles  
Dirk Raab

### **Pourquoi cette fusion intervient-elle ?**

Allianz Global Investors passe constamment en revue les opportunités d'investissement offertes à ses investisseurs afin de s'assurer que ses produits répondent aux attentes et aux objectifs des clients.

La fusion se traduira par de plus grandes économies d'échelle à long terme et des niveaux d'efficacité opérationnelle plus élevés.

### **Procédure de fusion**

À la Date de fusion, les actions du Compartiment absorbant seront créditées aux investisseurs du Compartiment absorbé.

En retour, le Compartiment absorbant recevra les actifs nets du Compartiment absorbé. Par conséquent, cette opération ne modifiera pas la structure d'investissement du Compartiment absorbant.

L'opération de fusion sera examinée dans son ensemble par un réviseur d'entreprises. Sur demande, nous vous transmettrons gratuitement les rapports de fusion approuvés par le réviseur d'entreprises.

Si vous n'approuvez pas la fusion proposée du Compartiment absorbé dans le Compartiment absorbant, vous pouvez comme d'habitude demander le rachat, sans aucuns frais, des actions que vous détenez dans le Compartiment absorbant.

### **Documentation commerciale**

Des exemplaires des Informations clés pour l'investisseur et du prospectus du Compartiment absorbant sont disponibles auprès de votre conseiller et peuvent être consultés ou obtenus gratuitement sur demande, aux horaires de bureau habituels, auprès du siège social de la Société, de la Société de gestion et des agents d'information dans chaque pays où les compartiments sont enregistrés à des fins de distribution publique. Ces documents sont également accessibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://de.allianzgi.com>.

Sincères salutations,  
Le Conseil d'administration

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Allianz Global Investors Fund  
6A, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg  
P.O. Box 179  
L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1  
Fax +352 463 463-620  
E-mail [info-lux@allianzgi.com](mailto:info-lux@allianzgi.com)  
[www.allianzglobalinvestors.lu](http://www.allianzglobalinvestors.lu)

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : Senningerberg  
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :  
William Lucken (Président)  
Beatrix Anton-Groenemeyer  
Hanna Duer  
Oliver Drissen  
Gerda Hermann  
Markus Nilles  
Dirk Raab